



La Meuse (éd. Luxembourg)

Date: 30-10-2021

Page: 6

Periodicity: Daily

Journalist: -

PROVINCE DE LUXEMBOURG

RÉACTION Willy Borsus se positionne avec fermeté

Si la proposition lancée par le collectif a retenu une certaine attention, Willy Borsus, ministre en charge de la chasse, la balaye d'un revers de main. Son argumentaire est limpide et rejoint la position défendue par Benoît Petit. « La chasse est pour l'essentiel limitée à une période concentrée entre le

1er octobre et le 31 décembre. Or, nous avons un véritable problème de surpopulation des sangliers et même des cervidés à certains endroits. Notre plan de tir est très ambitieux. Nous devons donc laisser aux chasseurs la possibilité de chasser. »

Il poursuit : « Chaque chasse est

annoncée et la parcelle où elle a lieu est fermée. En 2022, nous aurons d'ailleurs une application – webgis – qui recensera toutes les chasses en direct. Ce mécanisme est actuellement en phase de test. » ■